

ABONNEMENT

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
pour la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; En ce qui concerne le droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 NOVEMBRE

UN PARTI AUX ABOIS

Les républicains commencent à être effrayés de la réprobation unanime qui les atteint. Le Conseil municipal de Paris aura beau se passer la fantaisie de faire, le 2 décembre, une visite à la tombe de Baudin et d'y prononcer force discours, personne n'ignore qu'il n'existe plus, dans le parti républicain, d'homme capable de monter sur une barricade et de montrer au peuple comment « on meurt pour 25 fr. »

On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la vertu des nouvelles couches et le procès Gilly n'est pas le spectacle le moins curieux auquel il nous a été donné d'assister.

Son acquittement, l'enthousiasme de la foule, le mépris que le peuple a manifesté pour les députés que M. Numa Gilly a accusés, tout cela n'est pas de nature à consolider la République.

Le vrai coupable en cette affaire, a dit avec insistance de raison le Temps, c'est l'opinion publique. Oui, c'est l'opinion publique qui, après avoir assisté depuis bientôt dix ans à tous les tripotages parlementaires organisés pour empêcher les membres de la minorité de pénétrer dans la commission du budget, s'est dit, non sans une très grande apparence de raison, que, si les républicains contrevenaient à tous les usages en vigueur dans tous les Parlements du monde, c'est qu'ils y trouvaient un intérêt réel et palpable.

L'opinion sur ce point ne pouvait pas s'égarer, le fait brutal était précis. Les républicains ne voulaient pas que les représentants de trois millions et demi d'électeurs pussent connaître l'emploi de l'argent de leurs mandataires. Mais l'opinion n'a pas eu qu'un fait pour l'éclairer.

Les contribuables ont vu ces fameux républicains, si purs autrefois, qui nous avaient fatigué avec leurs grands mots de probité et de vertu, qui se plaignaient des gros bud-

gets et de la corruption des Monarchies, se ruer sur les places, en créer des milliers de nouvelles pour en toucher les profits. On les voit, ces purs, lorsque le suffrage universel les écarte de la Chambre ou du Conseil municipal de Paris, se tailler des emplois dans les administrations des finances, monter sur des sièges qui devraient être occupés par des magistrats honorables, se faire nommer administrateurs de ces chemins de fer de l'Etat, qui ont coûté aux contribuables 900 millions et qui ne rapportent pas 5 millions.

Comment l'opinion publique ne serait-elle pas émue en assistant à cette chasse aux places ? Elle s'est indignée lorsqu'elle a vu qu'en écartant les membres de la Droite de la commission du budget, on y portait les dépenses à 4 milliards et qu'on en empruntait 6 en quelques années. Il y a là des faits indiscutables.

Pendant que les républicains se livraient à ce dépouillement des contribuables, ils montraient par tous leurs actes qu'ils n'avaient rien de ce qui constitue les hommes de gouvernement, qu'ils étaient des sectaires incapables, imbus, eux, se disant hommes de progrès, des idées les plus vieilles et les plus surannées.

L'application des principes de la raison pure : ils n'ont pas d'autres idées de gouvernement. C'est en vertu de ces principes que la Commission de révision de la Constitution opère. On y voit des gens, sous un régime de souveraineté du nombre, nier les droits du suffrage universel.

Quand le public a entendu les radicaux dénoncer les opportunistes, et les anarchistes dénoncer à leur tour les radicaux, il a compris dans quelles mains il était tombé, et tout ce qui se fait aujourd'hui n'est pas autre chose que le travail préparatoire nécessaire pour en sortir. Il faut, disait hier le Temps, opérer une grande réforme dans les mœurs du parti républicain. « On a souvent dit qu'il ne périrait que de ses propres fautes, et chaque jour, chaque incident qui survient, soit dans la Chambre, soit dans le pays, est de nature à confirmer cet oracle. »

Nous acceptons très volontiers l'augure du Temps en ce qui concerne l'opération de suicide auquel se livre la République ; quant à modifier les mœurs du parti, cela est absolument impossible. Dans les gouvernements où il n'y a rien de stable, dans les Etats où le caprice du peuple est le seul et unique maître, et où, pour obtenir le pouvoir, il faut flatter la plus basse populace, comment veut-on que des républicains opérant dans la partie, voulant des places, n'emploient pas tous les moyens imaginables pour les obtenir ?

L'injure, la calomnie ont servi et serviront de tout temps lorsqu'on s'adressera aux ignorants. Il n'existe pas au monde de parti qui ait employé avec plus d'audace le mensonge et la calomnie contre la Monarchie et les conservateurs que le parti républicain. Il a eu la lâcheté d'assassiner et d'injurier le plus loyal des Rois, Louis XVI, et la plus noble des femmes, Marie-Antoinette.

Il a essayé d'abaisser toutes les gloires de notre histoire et il s'étonne que ceux qui soupirent après les places continuent le même système d'injures. Mais la jalousie et la haine sont dans le sang républicain, on ne les extirpera de la politique en France qu'en supprimant d'abord la République.

A. LENTHÉRIC.

UN HOMME EMBARRASSÉ

M. Floquet est un homme bien embarrassé. Les manifestations diverses dont l'anniversaire du 2 décembre doit être l'objet font un certain tapage dans le public. Chaque groupe de manifestants fait une propagande endiablée. Mais on prévoit que l'averse « flétrissures » en ce grand jour tombera tout droit sur le nez des gouvernants.

En Nièvre, à l'occasion du 2 décembre, les républicains dits indépendants flétrissent l'ordre de choses actuel dont ils réclament la révision. A Paris, la cohorte du Conseil municipal, à la même occasion et dans le même temps, flétrira un gouvernement qui

marche beaucoup trop à son gré sur les traces de ses devanciers opportunistes.

La statue de Baudin ou le cercueil de Gambetta serviront de piédestal à des flétrissures de diverses provenances, mais qui paraissent dès maintenant réunis sous la bannière de l'opposition au gouvernement. Flétri ici. Flétri là ! Auquel entendre !

M. Floquet se trouve acculé à ce dilemme : ou de laisser champ libre aux manifestants qui sous prétexte de montrer leur haine contre le 2 décembre lui caseront leurs gourdis sur le dos, ou lui, républicain farouche, flétrisseur en titre du 2 décembre, de mettre en branle tous ses agents pour empêcher les manifestations, ou de faire charger comme un simple Napoléon ses compagnons des charivaris. On le dit plus disposé à prendre ce dernier parti. Il invoquerait, il est vrai, la nécessité d'empêcher que l'ordre public ne soit troublé. Mais, c'est égal, Napoléon-Floquet est martelé entre ses bavardages anciens et ses préoccupations nouvelles. C'est bien fait.

Le Matin publiait il y a quelques jours l'article suivant :

« Or, le fait actuel est celui-ci : A tort ou à raison, la France se croit volée. »

« Sous mes fenêtres, en ce moment, un chanteur ambulant chanse une chanson populaire et j'entends :

Alors un sénateur  
N'eut pas vendu la croix d'honneur.  
Zim, balaboum, balaboum !  
Zim, balaboum, balaboum !  
Vous qui passez par là...

« Cela s'appelle le Père la Victoire. »

« Tous les soirs, à l'Ambigu, dans Roger la Honte, on dit à deux faux agents de police : « Mais vous volez le gouvernement ! »

« Ils répondent : « Nous ne sommes pas les seuls. »

« Et les galeries applaudissent à tour de bras. »

« Sous d'autres formes, le paysan fait chorus avec l'ouvrier. Et de tous les coins de

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FILLE DU MENDIANT

Par Emile BOSQUET

« C'est alors que j'envoyais vers toi, un chargé d'affaires qui te remit une reconnaissance signée de ma main, constatant que j'avais reçu de mon père deux cent mille francs en avance d'hoirie. Sous l'inspiration de ma femme, je déposai dans une banque parisienne cet argent auquel je ne voulais pas toucher et pour lequel je n'avais pas trouvé un emploi qui satisfît ma conscience. Depuis ce temps, j'en ai laissé accumuler les intérêts. »

« Pendant les deux ans que ma femme a vécu auprès de moi, j'ai goûté un bonheur si parfait que j'ai pu croire que j'étais pardonné. Mais ce bonheur n'était-il pas, au contraire, un jeu de la destinée pour me faire sentir ensuite plus profondément ma misère ? Non, pourtant, puisque j'en ai recueilli d'impérissables souvenirs. Et puis ma femme m'avait légué ma fille ; elle est morte en la mettant au monde ! »

« Le chagrin et peut-être aussi le travail que j'avais adopté et qui m'exposait à toutes les intempéries des saisons épuisèrent bientôt la vigueur de mon tempérament et la richesse de mon sang. Qui croirait, Charles, que j'ai à peine six ans de plus

que toi ? Dans ces dernières années, les douleurs rhumatismales et la paralysie m'ont atteint et empêché de travailler. Ma fille n'était pas encore en état de me nourrir ; je demandai l'aumône pour subvenir à mes besoins et aux siens. Je voulais qu'elle achevât les études élémentaires qu'elle avait commencées, ainsi que son apprentissage de couturière et de lingère. Puisque je la privais d'une fortune qui, légalement, lui était destinée, je devais au moins lui fournir un gagne-pain. »

« Depuis deux ans peut-être j'aurais pu me dispenser de mendier ; le travail de ma fille nous aurait suffi à tous deux. Mais mon triste métier me semblait une expiation, y renoncer eût été rentrer dans la vie commune et j'avais juré, au fond de mon cœur, de m'imposer jusqu'à la fin de mes jours le châtement que la loi m'avait épargné. Puis, je l'avoue, j'ai eu scrupule d'appauvrir ma fille, elle est si pauvre déjà ! »

« Non, ce n'est point à Blanche à acquitter la dette d'argent que j'ai contractée, en vivant du produit de l'aumône. »

« Cette dette fait partie de mon héritage qui l'appartient tout entier, Charles. J'ai converti mon capital en titres de rentes au porteur. Ils sont ici, sous ma tête, aidez-moi à me soulever pour que je les lui donne. »

« Les voici ! prends-les, Charles. Blanche ne voudra pas plus toucher à cet argent que son père

et sa mère n'y auraient touché. Elle voudra que la faute soit expiée par toute la génération qui descendra de moi. Quant aux aumônes que j'ai reçues, j'en ai tenu un compte exact, tu les rendras aux pauvres avec les intérêts. »

— Bon pour cela, s'écria M. Drion, c'est de toute justice, mais pour le reste, il appartient à la fille. Est-ce que tu crois, dit-il en froissant les papiers qui lui avaient été offerts, que je vais ramasser cet argent pour moi sur ton grabat ?

— Ah ! Blanche, dit le malade, tu me comprends mieux que lui, n'est-ce pas ? Tu auras égard à ma volonté ?

— Disposez de moi, mon père, et de tout ce qui m'appartient !

— Quelle folie ! reprit Charles Drion, tu veux donc que ta fille vive dans le célibat ou se marie dans la misère ?

— Ni l'un ni l'autre, mon père, dit Robert intervenant tout à coup. J'aime Blanche, vous consentirez qu'elle devienne ma femme.

M. Drion n'eut pas le temps de répondre, les yeux du malade retrouvèrent un vif éclat où il y avait de la colère et de la crainte.

— Vous l'aimez ! mais vous aime-t-elle ? Blanche, aurais-tu donné ton cœur sans le consentement de ton père ? Non ! n'est-ce pas ? Je l'avais trop bien prémunie contre l'amour.

La jeune fille était venue s'agenouiller au côté

du vieillard ; elle pencha son front sur la main tremblante qu'il tenait étendue sur le drap et elle dit d'une voix que son trouble affaiblissait :

— Sait-on, mon père, quand le cœur se donne ? Mais le mien sera toujours libre pour vous obéir.

— C'est bien, ma fille, je te reconnais à cette déclaration. Ainsi, tu n'es liée à lui par aucun gage, aucune promesse ?

Blanche hésitait à répondre. Plus d'une fois elle s'était engagée au fond du cœur à Robert ; elle doutait que sa pensée n'eût pas été trahie par ses lèvres.

Mais Robert prit la parole avec vivacité.

— Non, Blanche, dit-il ; vous ne m'avez donné aucun gage, vous n'avez pas voulu accepter de moi une simple fleur ; vous ne m'avez accordé aucune promesse, car vous n'avez pas même consenti à répéter après moi ce mot : à toujours ! qui n'était qu'une formule d'adieu. Ce que vous ne m'avez pas accordé : le don de votre main et de votre cœur, je le demande maintenant à votre père.

— Je te bénis, ma fille, pour ton obéissance, dit le vieillard ; mais je ne puis, tu le sais, accorder à ce jeune homme ce qu'il demande. Tu reconnais, comme moi, n'est-ce pas, que trop d'obstacles vous séparent ?

— Oh ! certainement, mon père, dit Blanche, avec une conviction profonde.

(A suivre.)

la France, partout le même cri monte : « On nous vole ! »

» Numa crie avec les autres. Voilà tout. En fin de compte, où est le voleur ? Car il faut bien qu'il y ait des voleurs, puisque le vol est patent.

» Eh bien ! le voleur, ce n'est pas tel ou tel député : le voleur, c'est le système même.

» Le voleur, c'est la République.

» Et ses méfaits sont tellement criants que ceux d'entre nous qui crient le plus fort : au voleur ! sont des républicains.

» Voyez le procès Wilson. Pas un conservateur n'y figure.

» Voyez le procès Gilly. Pas un conservateur n'y figure.

» Tout cela se passe entre républicains. Tout cela se passe en dehors de nous. Et encore une fois éclate cette vérité démontrée par l'expérience, que les gouvernements ne sont jamais renversés par leurs ennemis, mais qu'ils se suicident toujours. »

## LES INTENTIONS DE M. WILSON

Sous ce titre, le *Gaulois* publie le résumé d'une conversation qu'un des amis du journal a eue avec M. Wilson.

Le député d'Indre-et-Loire lui a annoncé que la *Petite France* allait publier le fac-similé du document attribué à M. Veil-Picard. Ici nous citons textuellement :

« — Et si M. Veil-Picard persiste dans ses dénégations ? »

» — Oh ! alors, nous publierons d'autres pièces, dont la lecture ne laissera subsister aucun doute dans l'esprit de personne, et nous continuerons la série jusqu'à ce que M. Veil-Picard s'avoue touché. Après quoi, je passerai à un autre.

» — Pourquoi pas auparavant ? »

» — Parce que je ne veux attaquer qu'un seul adversaire à la fois, de même que j'entends ne l'abandonner que lorsqu'il aura touché le sol des deux épaules (sic).

» — De telle sorte que, si M. Veil-Picard reconnaissait l'exactitude de vos affirmations ?... »

» — Je le laisserai de côté, pour m'occuper des autres. Il y a six mois, il n'est pas un des honnêtes gens de l'opportuniste qui ne m'ait allongé le coup de pied de l'âne ; mais je ne veux pas qu'on puisse me reprocher de piétiner sur un ennemi à terre.

» Mais, je le répète, M. Veil-Picard n'est que le premier d'une longue liste, et pour tous j'agirai de même, ne m'arrêtant sur le compte de chacun qu'après qu'il se sera avoué vaincu.

» — Vous allez vous faire de nombreux ennemis ? »

» — Que voulez-vous que ça me fasse ? Quoi qu'on en ait dit, je n'ai plus aucune ambition politique ; mais il est bien naturel que je tiens à édifier mes anciens électeurs sur la valeur morale des hommes qui m'ont le plus vivement attaqué. »

Et comme notre ami, très discrètement, faisait allusion à une intervention possible de l'ancien Président de la République :

« — Je ne crois pas, lui dit M. Wilson,

que M. Grévy soit bien disposé à s'occuper de cette affaire. Il a été, il est encore très sollicité, c'est vrai. Hier, deux anciens membres du cabinet Ferry sont venus le supplier de s'opposer à ce qu'ils appellent un « scandale ». Mais en quoi, je vous prie, ces gens-là ont-ils pu mériter que mon beau-père s'intéresse à leurs petites affaires ? D'ailleurs... »

Ici M. Wilson s'arrêta, comme quelqu'un qui ne veut pas en dire trop long ; mais nous croyons que son parti est bien pris, et que rien ne saurait l'empêcher de poursuivre la campagne commencée.

Et, suivant ses propres expressions, personne ne perdra rien pour attendre.

— Mais — va-t-on nous demander — de quel personnage s'occupera la *Petite France*, après M. Veil-Picard ?

A propos de la conférence... ratée d'Amboise, voici ce qu'écrivit le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

Ces scènes de famille entre républicains ne peuvent que nous combler de joie. La démonstration est faite maintenant que, malgré les craintes que nous en exprimions, la concentration n'est plus guère possible entre les camps républicains d'Indre-et-Loire.

En ce qui concerne la réunion elle-même, nous croyons pouvoir dire que MM. Jullien et Ch. Laurent avaient singulièrement choisi leur champ de bataille. Pour M. Laurent cela se conçoit, il n'est pas du pays. Mais était-il permis à M. Jullien d'ignorer qu'Amboise, qui se trouve à deux pas de Bléré, de Chenonceaux, est encore peuplé de créatures de M. Wilson, qui ont conservé le souvenir des services qu'il leur a rendus ? S'il en est quelques-uns pour lesquels la reconnaissance a été un trop lourd fardeau et qui s'en sont débarrassés dès que M. Wilson a été à terre, qu'ils ont vu qu'ils n'en pouvaient rien tirer, il en est d'autres que le malheur, même mérité, n'a pas éloignés de leur ancien bienfaiteur, et ceux-là se trouvent dans les cantons d'Amboise et de Bléré, là même où MM. Jullien et Laurent étaient venus dresser leurs batteries. Le terrain était donc mal choisi.

De plus, il est facile de voir que M. Wilson a inauguré une nouvelle manière d'agir. Il ne pouvait lui convenir d'être lâché aussi outrageusement, et même villipendé par la plupart de ceux qui lui doivent leur fortune. Il avait laissé dormir ses dossiers. Il se décide maintenant à en secouer la poussière. Eh bien ! franchement, quoiqu'on nous n'ayons en aucune façon l'intention de soutenir M. Wilson, et que nous ne retirions rien de ce que nous avons écrit au cours de la campagne qui a suivi la découverte du commerce des décorations, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer qu'il est dans le cas de légitime défense. Les coups de boutoirs que recevront ses anciens amis, auxquels il se décide maintenant à faire tête, causera au régime que nous subissons des blessures dont ce régime ne se relèvera pas.

L'effondrement a commencé par le procès Wilson ; il s'est continué par le procès

Numa Gilly ; l'éventrement des dossiers Wilson sera le dernier coup de pioche donné à l'édifice républicain.

## INFORMATIONS

LE LIVRE DE M. NUMA GILLY

Hier a paru chez l'éditeur Savine le livre de M. Numa Gilly intitulé *Mes dossiers*. Nous avons pu le parcourir, et cette lecture hâtive nous a causé une impression pénible. Il y a là des lettres écœurantes de gens qui ne demandent qu'à payer pour avoir le ruban rouge. Combien en a-t-on vendu de mètres ? Il y a aussi d'autres malpropretés dénoncées que nous ne signalerons point, car il ne faut accepter les dénonciations qu'avec réserve.

Et l'on annonce que ce livre n'est qu'une préface, et que M. Numa Gilly a bien d'autres documents dans sa poche !

Nous lui proposons alors de choisir comme titre général de son œuvre : *Le grand égout collecteur*.

Le livre de M. Numa Gilly est l'acte d'accusation le plus terrible de la troisième République.

Tout le monde y est compromis. *Le Figaro* et le *Matin* ont déjà publié des extraits de ce volume.

Le général Boulanger n'a pas échappé plus qu'un autre à la potée que M. Numa Gilly déverse sur la tête de ses collègues.

Scandales ! Scandales ! Scandales !

On n'en aura jamais vu de pareils et jusqu'à l'échéance législative de 1889, les députés et hommes d'Etat concussionnaires et tripoteurs en verront et en entendront de raides.

M. Numa Gilly vient de porter le dernier coup au parti républicain.

La commission d'enquête administrative réunie au Palais-Bourbon a examiné « Mes dossiers » de M. Numa Gilly. L'irritation est vive dans les milieux républicains. On s'attend à une nouvelle série de procès et de duels. On réserve au député du Gard un accueil qui pourrait provoquer un incident retentissant. Cette entrée aura lieu samedi.

M. ANDRIEUX

L'état de M. Andrieux est satisfaisant. Il a pu faire hier matin un léger repas.

## L'AFFAIRE NUMA-GILLY

Le *Paris* publie la lettre suivante :

« Paris, le 21 novembre 1888.

» Mon cher ami,

» J'arrive ce matin à Paris, de retour de Besençon, où j'étais appelé comme témoin dans un procès, et j'apprends que la *Petite France* se propose de publier très prochainement le fac-similé de l'engagement étonnant que j'aurais pris et que vous avez reproduit.

» J'attends, pour agir, la publication de ce prétendu autographe.

» A l'heure présente, en effet, je me

trouve en présence d'une allégation calomnieuse.

» Quand la pièce aura été produite, je me trouverai en présence d'un faux.

» Bien cordialement à vous,

» E. VEIL-PICARD.

M. Gerville-Réache vient d'adresser la lettre suivante au ministre de la justice :

« Paris, le 21 novembre 1888.

» Monsieur le garde des sceaux,

» Dans une réunion publique tenue à Alais, le 3 septembre dernier, M. Gilly, député, a porté les plus graves accusations contre la Commission du budget dont j'ai l'honneur de faire partie.

» Par deux lettres rendues publiques, j'ai vainement mis M. Gilly en demeure de déclarer s'il avait entendu me viser.

» Depuis, dans une pièce de procédure signifiée au procureur général près la Cour de Nîmes et intitulée : « Les faits articulés », et surtout dans certains passages de son livre : « Mes dossiers », paru, ce matin même, à Paris, il m'a manifestement désigné. De telle sorte que la diffamation commencée à Alais, continuée à Nîmes, a pris corps et s'est définitivement consommée aujourd'hui à Paris.

» Dans ces conditions, comme je tiens à ce que la lumière soit faite par égard pour les électeurs que je représente et par respect pour le nom que j'ai reçu et que j'entends transmettre sans tache, je vous demande de prendre des mesures pour poursuivre M. Gilly, et je vous prie d'exercer les poursuites à Paris, où son livre vient d'être mis en vente.

» Veuillez agréer, etc.

» G. GERVILLE-RÉACHE.

## NOUVELLES MILITAIRES

AVIS AUX ANCIENS SOLDATS DE CRIMÉE

M. le capitaine Versini, officier de la Légion d'honneur, 22, rue Lacépède, à Paris, désireux de faire consacrer par un tableau d'honneur le souvenir du glorieux fait d'armes du pont de Traktir, invite les officiers, sous-officiers et chasseurs du demi-bataillon de gauche du 49<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied qui étaient présents, sous sa direction, à cette bataille, le 16 août 1855, de vouloir bien indiquer leurs noms, leurs adresses et le grade qu'ils avaient lors de cette mémorable journée où, au nombre de 200, ils réussirent, au prix d'efforts inouïs, à arrêter une colonne russe de 42,000 hommes et à l'empêcher de s'emparer d'une batterie d'artillerie qu'ils étaient chargés d'appuyer.

REMONTE DE NOTRE CAVALERIE

On annonce de Berne le prochain passage en Suisse de 2,000 chevaux destinés à la cavalerie française.

On sait en effet que chaque année les autorités françaises font en Autriche des achats assez considérables.

Auparavant ces chevaux étaient acheminés en France par l'Italie.

## NELLY

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE JEUNE FILLE

Pourtant, le soir, quand toute la caravane est rentrée, je suis descendue dans la salle à manger, et allant couragement au devant de M. Fromentel (je puis dire couragement, car j'avais envie de me sauver), je lui ai tendu ma main valide, et lui ai dit avec le meilleur sourire que j'ai pu trouver :

— Merci... croyez que je n'oublierai pas...

Il ne m'a rien répondu ; on eût dit que sa main tremblait ; je me suis trompée, sans doute.

Vendredi, 25 juillet.

Ce léger accident, et l'espèce de convalescence qu'en a été la suite, me font mieux sentir le prix de l'existence ; je jouis de la vie de ceux que j'aime, de la splendide nature qui m'entoure, comme je n'en ai joui jusqu'à ce jour. J'aime le petit Armand comme s'il était mon jeune frère, je m'ingénie à le gâter, à le combler ; je rayonnais, ce matin, en l'aidant à débarrasser une boîte de joujou que papa, sur ma demande, a envoyée de Paris. J'éprouve une ineffable sensation de bonheur en priant, le soir, toute seule, dans la pauvre et

sombre église ; je m'attendris sur les infortunes des pauvres, que maintenant je visite chaque jour ; leur joie, leurs ébahissements me mettent les larmes aux yeux ; comme je suis bien, comme le ciel est limpide ; quelles haltes heureuses il y a dans la vie !

Le calme est si grand en moi, l'absolue quiétude y règne si bien, que je suis devenue indulgente ; je crois que je n'en veux plus à personne ; je voudrais tendre la main à tous pour affirmer ma mansuétude.

Je l'ai prouvé hier soir.

Notre couple vagabond s'était égaré au loin ; Sophie et M<sup>me</sup> Bertrand causaient, assises au seuil de notre modeste hôtellerie, je promenaïs doucement sur le sable la voiture d'Armand, quand l'autre Armand s'est approché.

— Vous vous fatiguez à pousser ainsi ce lourd véhicule ; tu abuses de la bonté de M<sup>lle</sup> Nelly, enfant gâté que tu es.

Dès qu'il souhaite une chose, j'ai envie de faire le contraire ; quoiqu'il fatigue, j'ai refusé de lui céder ma place.

Il a voulu le prendre par surprise ; dans un brusque mouvement, il a heurté mon bras malade ; j'ai jeté un léger cri.

— Pardon, a-t-il répété vingt fois d'un accent désolé ; — je suis jaladroit, brutal ; vous si-je fait bien mal ?

Et il a conclu à mi-voix, comme se parlant à lui-même.

— Quel mauvais sort me poursuit ? De toute façon je blesse.

— Ne vous désolerez donc pas sans motif — fis-je en riant — mais quelque peu touchée au fond — ce n'est rien et je ne suis qu'une poule mouillée. Sans vous, j'aurais sans doute bien d'autres infirmités à cette heure.

M<sup>me</sup> Bertrand vint reprendre Armand, nous restâmes seuls.

— Alors, vous me pardonnez — dit-il bien doucement.

— On n'a rien à pardonner à qui n'a rien fait de mal.

Je m'interrompis brusquement, songeant avec amertume à tout le mal qu'il m'avait fait, sciemment, autrefois. Mon visage dut refléter quelque chose de ma pensée, car il me répéta tristement :

— Rien fait de mal...

Nous marchâmes lentement en silence pendant quelques minutes ; la mer était d'une beauté étrange ; de vagues lueurs crépusculaires la pailletaient au couchant ; les yeux fixés sur ce point de l'horizon, j'allais, plongée dans une douce extase ; il faisait si bon ainsi, que je n'eus pas la force de rompre le charme pour couper la parole à mon compagnon...

— J'ai un poids bien lourd sur le cœur — disait-il très bas, j'ai été lâche... j'ai eu peur... Vous me preniez pour un misérable ; vous vous trompez, pourtant ; s'il est au monde un sentiment puissant, irrésistible, pur, c'est celui qui m'entraîne vers vous... vous ne me croirez jamais... A cette pensée, il me vient des rages folles... je donnerais le reste de ma vie, parfois, pour que vous me disiez : je vous crois... je crois à votre amour.

Je le laissais dire, sans le regarder ; je fixais le gros rocher où j'ai failli périr ; je songeais que sans cet homme tant haï, je serais morte là-bas ; il s'était dévoué, comme l'eût fait un pêcheur ou un inconnu quelconque, j'en conviens... mais enfin, c'était lui qui m'avait sauvé et non un autre. J'aurais payé le pêcheur avec de l'argent ; l'inconnu suivant son rang, avec des dons aussi, ou avec l'offre d'une bonne amitié à tous. Que faire pour celui-là, qui souhaitait fortune et amour ? Comment répondre à son humble aveu par une parole dure... et pourtant, ne serait-ce pas bien mal reconnaître son dévouement que de me faire, lui laissant quelque espoir ?

Une idée me vint ; aurais-je le courage de l'accomplir, d'arracher de mon cœur toute aversion, de traiter cet ennemi en ami. Donner à un inconnu une reconnaissante amitié est chose facile. Mais à lui... Je devais l'essayer, pourtant.

(A suivre.)

JEANNE FRANÇÈS.

Mais cette année on profitera de la ligne de l'Arberg pour amener ces chevaux par la Suisse.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Théâtre de Saumur.

Dimanche 25 novembre 1888, à 4 heures 1/2 très précises **Matinée Musicale** donnée par l'Harmonie Saumuroise à MM. les Membres fondateurs et souscripteurs, sous la direction de M. Goubeault, chef de musique de l'Harmonie, avec le concours d'Amateurs de la ville.

#### PREMIÈRE PARTIE

1. Poète et Paysan (ouverture), par l'HARMONIE SAUMUROISE (Suppé).
2. La Vie, monologue, par M. ROGER (Granet-Dancourt).
3. Faust, grande fantaisie pour orchestre (Gounod).
4. Fantaisie Ballet pour violon, par M. GOUBEAULT (de Bériol).
5. Rentrons bras dessus, bras dessous, chansonnette, par M. C. (Planquette).

#### DEUXIÈME PARTIE

6. A Grand air d'Attila, par l'HARMONIE SAUMUROISE (Verdi). — B Une Soirée près du Lac, pour hautbois, par l'HARMONIE SAUMUROISE (Leroux).
7. 9<sup>e</sup> Quinzième pour clarinette, violon, alto, violoncelle (Mozart).
8. Souvenir d'Ostende, pour trombone et piano (Bouillon).
9. Musique au bord de la mer, poésie musicale, par M. ROGER (X).
10. La Noce du Village, chœur à quatre voix.
11. En Province, scène comique (Cressonnois).
12. Carmen, fantaisie pour orchestre (Bizet).

On peut souscrire dès aujourd'hui chez M<sup>me</sup> Courant. Le prix de la souscription est fixé à 8 francs pour deux Concerts au Théâtre.

Le président, CARICHOU.

Les habitants des rues Duncan et des Basses-Perrières ont adressé au Conseil municipal une pétition pour demander le repavement de ces deux rues dont le pavé est en fort mauvais état. Nous espérons que le Conseil fera droit à cette demande comme il a fait droit à celle qui a été faite par les habitants de la rue des Boires, dont le pavage est sur le point d'être terminé.

Ceux de nos conseillers qui passent par l'avenue de la gare de l'Etat sont priés de jeter les yeux sur une petite rue non classée, entre les rues Fardeau et Saint-Lazare; ils y verront des ornières et des cloaques comme il serait difficile d'en rencontrer dans les campagnes les plus reculées. Cela ne fait vraiment pas honneur à la ville de Saumur.

#### LA TAXE DU BLÉ

Quand les boulangers augmentent le prix du pain, les journaux républicains ne manquent jamais de s'en prendre à la modique taxe sur les blés exotiques, qui est impuissante à arrêter la ruine des cultivateurs.

M. Viette, ministre de l'agriculture, s'est chargé de répondre aux journaux républicains. Il a déclaré devant la Chambre des députés, dans la séance du 15 novembre:

« Ce n'est pas la surtaxe qui élève le prix du blé, mais les agissements de certains syndicats de hauts spéculateurs. »

Quand la hausse se produit, elle vient, de l'aveu du ministre lui-même, des agissements de la Graineterie française et d'autres spéculateurs de même farine, qui ruinent également les cultivateurs et les consommateurs.

ANGERS. — Société Sainte-Cécile. — La Société Sainte-Cécile chantera dimanche prochain, dans l'église Saint-Joseph, une messe solennelle à l'occasion de la fête de la patronne des musiciens.

Le soir, un grand banquet réunira au Grand-Hôtel les membres honoraires, littéraires et quelques amis.

Le même jour, à huit heures, en l'église de la Trinité, l'harmonie de la Douce célébrera la fête de sainte Cécile en exécutant plusieurs morceaux religieux.

A la souscription ouverte en faveur des victimes de Misegrain, nous remarquons:

- M. de Soland, député, 50 fr.;
- M. Berger, député, 50 fr.;
- M. Merlet, député, 50 fr.;
- M. de Terves, député, 500 fr.;
- M. A. Blavier, sénateur, 100 fr.

#### L'INCENDIE DE CHATELLERAULT

Voici l'évaluation exacte des pertes causées par ce sinistre:

Il y a, au total, 500,000 fr. de dégâts ainsi répartis:

400,000 fr. d'outillage appartenant à l'artillerie.

100,000 fr. de bâtiments appartenant à l'Etat et pour lesquels il était son propre assureur.

Il y a loin de là aux 1,500,000 fr. ou deux millions indiqués au lendemain de l'incendie. Malheureusement, en dehors des pertes matérielles, ce qui est inappréciable, c'est le ralentissement que va subir la fabrication du fusil Lebel.

#### BULLETIN VINICOLE D'INDRE-ET-LOIRE

Les cuves de vin rouge sont toutes tirées dans le département d'Indre-et-Loire. Il y a des surprises agréables et des déceptions; il existe en effet des vins de bonne qualité et d'autres qui ne sont que de la piquette et cela presque partout.

A Bourgueil et dans tout le canton, les vins ont une jolie couleur, du bouquet, de la finesse; quant à la qualité, il est sage d'attendre un peu avant de se prononcer sur sa valeur réelle, il n'y a que quelques jours du reste qu'ils sont décués. Il n'y a pas de prix d'établissements. Quelques ventes ont eu lieu à des prix tenus secrets. Il en est de même pour les vins de Chinon.

Partout le propriétaire attend l'acheteur qui ne met pas d'empressement à venir. La pénurie des affaires ne permet pas d'établir des cours pour chaque localité.

Voici cependant quelques indications: (Les vins de vignes non sulfatées sont ceux cotés au plus bas prix.)

Amboise et Bléré: de 85 à 105 fr. la pièce. Peu d'achats.

Langeais: de 65 à 95 fr. la pièce de 250 litres.

Cinq-Mars: de 60 à 90 fr. la pièce.

Luyens: plusieurs achats en vins de vignes bien traitées au prix de 60 fr. nu.

Villandry et Savonnières: de 85 à 95 fr.

Cormery: pas de cours nettement établis. (Vinicole et Commercial.)

#### LE PROGRÈS DE L'AGRICULTURE

Un membre éminent de l'Institut, M. Baudrillard, a fait une enquête sur la situation de l'agriculture dans nos diverses provinces. Deux volumes sont déjà publiés. Ils constatent les grands progrès réalisés par notre agriculture, notamment depuis 1840.

Les progrès de notre agriculture, également profitables aux propriétaires, aux fermiers, aux ouvriers agricoles et aux consommateurs, n'ont été arrêtés par la crise dont nous souffrons si vivement qu'à partir de 1879, sous le gouvernement des républicains, devenus maîtres de la majorité dans la Chambre des Députés et au Sénat.

Il résulte de cette enquête que nos populations rurales sont de « bonnes populations », l'espoir de la France qu'elles nourrissent, qu'elles enrichissent, qu'elles défendent.

Il y a six millions d'électeurs ruraux. Ils sont les maîtres du suffrage universel. Quand ils le voudront, ils sauveront la France et l'agriculture en chassant les députés républicains qui les ruinent depuis dix ans.

#### Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (12<sup>e</sup> ANNÉE).

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 1888, à 1 heure 1/2 très-précise

### GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE FESTIVAL BEETHOVEN

Avec le concours de

M<sup>me</sup> BOLDIN-PUISAI, cantatrice de la Société des concerts du Conservatoire et des concerts Lamoureux; M. Eugène YSAÏE, violoniste; M. Théophile YSAÏE, pianiste.

#### Programme

Ouverture du Roi-Etienne. — 1<sup>re</sup> audition à Angers.

Concerto pour piano et orchestre en ut mineur. — M. T. Ysaye.

Grand air de Fidelio. — M<sup>me</sup> Boidin-Puisais.

Concerto pour violon et orchestre. — M. E. Ysaye.

« Prière. — B La mort (mélodies). — 1<sup>re</sup> audition à Angers. — M<sup>me</sup> Boidin-Puisais.

Fantaisie sur les Ruines d'Athènes, piano et orchestre; arrangée par Liszt. Chœur des derviches tourneurs et marche. — 1<sup>re</sup> audition à Angers. — M. T. Ysaye.

La gloire de Dieu dans la nature, mélodie. — 1<sup>re</sup> audition à Angers. — M<sup>me</sup> Boidin-Puisais.

Romance en fa pour violon et orchestre. — M. E. Ysaye.

Final de la symphonie en ut mineur.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

### Une surprise agréable!

Docelles (Vosges), le 29 août 1888. — Les personnes qui m'ont connue auparavant, ont peine à me reconnaître maintenant; j'étais toujours souffrante et chétive, mais depuis que je prends vos excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis en parfaite santé. Je veux toujours en avoir à la maison.

(Sig. lég.) M<sup>me</sup> JOSÉPHINE REMY.  
A. M. Harizog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

### EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

#### RÈGLEMENT DES ENTRÉES

Le Journal officiel vient de publier le règlement des entrées à l'Exposition universelle de 1889.

En premier lieu, ce règlement décide « qu'aucune entrée gratuite ne sera délivrée en dehors des cartes exclusivement personnelles, distribuées aux exposants et au personnel ».

Les prix sont ainsi fixés: Le jour: un franc par personne, aux heures d'entrée générale;

Deux francs par personne, aux heures affectées aux études.

Le soir: deux francs par personne, pendant la semaine;

Un franc par personne, le dimanche.

Le droit à percevoir pour les fêtes du soir sera réglé par des décisions spéciales.

Cartes d'abonnement: cent francs par personne, pour toute la durée de l'Exposition.

Vingt-six francs par personne, pour les cartes d'abonnement délivrées aux membres des Commissions et Comités de l'Exposition.

La vente des billets d'entrée se fera dans les bureaux de tabac, de poste et de télégraphe, où elle sera obligatoire, et chez les personnes qui en auront fait la demande et seront agréées par l'administration. En outre, des kiosques spéciaux seront établis aux abords du Champ de Mars, du Trocadéro et de l'esplanade des Invalides. Les prix seront affichés dans tous les bureaux où se fera la vente. D'après l'article 6, les visiteurs, une fois sortis de l'une des enceintes de l'Exposition, ne pourront y rentrer que munis d'un nouveau billet.

Les personnes qui demanderont une carte d'abonnement devront présenter leur portrait photographique en double exemplaire à la caisse centrale du Trésor. Celle-ci délivrera un reçu qui, collé sur le portrait, constituera ainsi la carte d'abonnement. Ces cartes ne pourront être prêtées: les contrevenants à cette disposition seront poursuivis conformément à la loi et leur carte sera annulée. Le bureau des abonnements sera ouvert dès le 4<sup>er</sup> mars prochain.

Les personnes résidant en dehors du département de la Seine pourront faire leur demande au percepteur de leur canton, qui transmettra leurs photographies à la caisse centrale et qui leur délivrera, dans le plus bref délai possible, leur carte d'abonnement. Celles qui résident à l'étranger pourront envoyer à la caisse centrale du Trésor, par lettre recommandée, leur demande, accompagnée de 400 ou de 26 fr., selon le cas, et de 50 centimes pour l'affranchissement d'un accusé de réception, qui leur sera envoyé et au moyen duquel, à leur arrivée à Paris, elles pourront retirer leur carte.

Quant aux exposants, une seule carte d'entrée gratuite leur sera remise, à eux ou à leur représentant dûment agréé par l'administration. Ces cartes seront détachées d'un livre à souche et signées par le directeur général des finances. Leurs propriétaires seront tenus, eux aussi, de fournir leur photographie en double exemplaire. Pourtant, si un exposant a besoin de plusieurs gardiens ou employés pour le fonctionnement de son exposition personnelle, il lui

sera délivré un certain nombre de jetons de service.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 novembre.

Nos rentes conservent leurs bonnes tendances malgré la lourdeur du marché anglais qui nous envoie les consolidés avec 3/8 de baisse. Le 3 0/0 a oscillé de 83.22 à 83.07 pour revenir à 83.20; le 4 1/2 0/0 est à 104.40.

Les transactions sur le Crédit Foncier sont nombreuses et les cours bien tenus à 1,367.50. Les obligations foncières et communales avec ou sans lots sont l'objet d'achats suivis. Ces valeurs offrent aux capitaux un sûr abri contre les fluctuations de la cote.

La Société Générale est à 475; les Dépôts et Comptes courants restent à 602.50. La conversion imminente de la Dette Tunisienne favorisera certainement le marché de ces deux sociétés, chargées de l'opération.

L'action de la Banque d'Escompte termine aux plus hauts cours de la journée, soit 541.25.

Les cours des valeurs de Panama sont toujours très soutenus. L'action a varié de 265 à 263; les obligations à lots progressent à chaque séance. L'approche du tirage provoque les achats des capitalistes qui tiennent à courir les chances du gros lot de 500,000 francs.

L'Est-Océan se négocie à 60 fr. La Compagnie Transatlantique à 590 trouve facilement acheteur au comptant; ses obligations sont fermes à 343.

Les obligations des Chemins de fer Economiques s'établissent à 362.50.

### Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 26 Novembre 1888

## RIGOLETTO

Grand opéra en 4 actes, paroles françaises de E. DUPREZ, musique de VERDI.

Au 3<sup>e</sup> acte, DIVERTISSEMENT dansé par M<sup>lles</sup> Anita del Castillo, Lola, Loyd et Granjeard.

### BOURSE DE PARIS

DU 21 NOVEMBRE 1888.

Rente 3 0/0.	83 15
Rente 3 0/0 amortissable.	85 90
Rente 4 1/2 (nouveau).	104 40
Obligations du Trésor.	508 »»

### AVIS

CONSULTATIONS DENTAIRES A SAUMUR DU PROFESSEUR

## LÉVY

(Chirurgien-dentiste de Paris)

HOTEL de LONDRES, de 10 heures à 4 heures, à partir du 25 novembre.

Guérison des Dents malades ou ébranlées (conservation assurée), extractions et opérations insensibles sans danger ni malaise. Nouvelles pièces dentaires sans plaques, laissant le palais libre.

### EPICERIE CENTRALE

20 et 30, rue Saint-Jean

## CHOU-CROUTE

De la maison KRUG fils

DE STRASBOURG

40 cent. le kilogr.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Eviter les contrefaçons

## LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable Lessive-Iris avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.



LISEZ

## LE TRIBOULET

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

**FAILLITE BADON**

Les créanciers de la faillite du sieur Badon cafetier à Montreuil, sont invités de nouveau à se rendre au Palais de Justice, salle des faillites, le mardi 4 décembre 1888, à 10 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Dans le cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification ci-dessus indiquée.

Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

**EXTRAIT**

D'un Jugement prononçant conversion d'un jugement de séparation de corps en jugement de divorce.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 3 novembre 1888, enregistré.

Il appert :

Que le jugement rendu par ledit Tribunal le 25 mars 1882, enregistré et passé en force de chose jugée, prononçant la séparation de corps d'entre M<sup>me</sup> Augustine PAPIN, domestique, demeurant à Courchamps, et le sieur Louis PINOT, journalier, demeurant au même lieu, a été converti en jugement de divorce.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur et de la dame Pinot.

Saumur, le 20 novembre 1888.

V. LE RAY.

Assistance judiciaire accordée le 20 juin 1888.

Étude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

**A VENDRE**

**UN MOULIN A VENT**

EN PARFAIT ÉTAT

A Champigny, commune de Souzay.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**Vente de Meubles**

Aux enchères publiques.

Le MERCREDI 28 novembre 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Armoires à glace, buffet, bois de lit, bureaux, tables de toilette, lits en fer, canapés, fauteuils, chaises garcies et autres en bois sculpté, commode Louis XV, une grande et belle pendule Louis XIV avec incrustations en cuivre, bûches, un très beau bronze de Carpeaux, pendules, candélabres, lampes et suspensions, couverts en ruolz ;

Une pièce de damas de soie, contenant 42 mètres, objets de literie, chemises, rideaux, calorifère, cuivre-rie, vaisselle, volumes, un établi et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Dimanche 25 novembre 1888, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire,

**UNE GRANDE MAISON**

Avec Jardins et Dépendances

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 14.

On pourra traiter avant l'adjudication.

La maison sera vendue en un seul lot ou en deux lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**TRES VASTE MAISON**

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convient pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NRYEU et HATTAT, place du Roi-René.

**MAISON A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine  
Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul GUÉRY, rue d'Alsace, 29.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**Une grande et belle MAISON**

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à M<sup>me</sup> AMOUREUX, en face la maison.

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de décès

UN

**Fonds de Marchand-Tailleur**

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

DE SUITE

**Un Fonds de Commerce DE BOULANGERIE**

Situé à Distré,

Employant de deux à trois sacs dits culasses.

S'adresser à M. L. BONNEAU, syndic, 33, rue d'Alsace, à Saumur.

**On DEMANDE un APPRENTI**

**A LA VILLE DE PARIS**

Place Saint-Pierre, Saumur.

**AVIS**

M. DUMONT, négociant à Moulherne, offre à livrer, d'ici quinze jours, du cidre pur pommes très bonne qualité à 30 fr. la barrique, rendu gare de Linières-Bouton.

M. Dumont fera une diminution de 2 fr. par barrique aux personnes qui fourniront des fûts rendus franco à Linières-Bouton.

Pour le goûter, s'adresser chez M. MARTINEAU, place de l'Hôtel-de-Ville, Saumur.

**EPICERIE PARISIENNE**

**M<sup>on</sup> IMBERT et Fils**

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

Bougie du Soleil, le paquet de 500 gr... » 70  
— à trous... » 90  
— de l'Etoile... » 120  
Huile Colza épurée, le 1/2 kilog... » 35  
Café grillé, première qualité, le 1/2 kilog... » 230  
Sucre 1<sup>er</sup> choix, le kilog... » 105

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

**MANUFACTURE**

DE

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les PIANOS et HARMONIUMS LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépicier et Collmann, est en ce moment à Saumur.

**Exposition Universelle de 1889**

**Huit jours à Paris**

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

**LA Réglisse Sanguinède**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gargouilles, Crampes,  
Faiblesse d'Estomac,  
et facilite la Digestion.  
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Saumur, imp. P. GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

Seuls avis contrairement, les heures indiquées sont celles de départ.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 4		9 6	9 33	2 53	9 44
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 39		12 54	3 9	7 36	1 13
Linières-Bou-	11 39			3 21	7 47	6 2
Vernantes	11 53			3 36	7 49	6 13
Blou	12 5			3 48	8 11	6 23
Vivry	12 15			3 59	8 20	6 31
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41	7
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	12 51			4 36	8 51	7 11
(départ.)	8 31	10 37		4 13	8 30	6 50
Nantilly (départ.)	8 37	10 44		4 25	8 43	7 3
Chacé-Varr.	8 48	10 52		4 31	8 49	7 9
Brézé-s.-Cyr.	9 2	11		4 39	8 56	7 17
Montreuil	9 19	11 24		4 7	4 59	8 22
Thouars		11 57		2 34	5 33	9 38
Niort		3 58		4 24	7 59	4 33
Saintes		6 28		11 05	6 14	2 3
Bordeaux		9 59		3 36	9 02	4 54

**BORDEAUX — SAUMUR — PARIS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Mixte matin	Mixte soir
Bordeaux			5 15	8 20		3
Saintes			7 15	8 48	11 29	6 26
Niort			9 33	10 20	2 5	5 30
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15
Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55
Brézé-s.-Cyr.	9 55	7 18			2 38	5 18
Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 22
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			2 51	5 31
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	10 22	7 45	Mixte matin		3 02	5 42
(Orl.) (départ.)	7 25	11 25			3 11	5 30
Nantilly (départ.)	7 38	11 36			2 53	5 33
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 58
(Orl.) (départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 5
Vivry	8 10	12 09		3 17	5 57	
Blou	8 19	12 18		3 26	6 06	
Vernantes	8 32	12 33		3 39	6 18	
Linières-Bou-	8 45	12 46		3 51	6 30	
Noyant-Méon	8 59	1	2 14	4 04	6 42	11 42
Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 23	5 09	7 48	12 24
Chartres	2 50	5 51	9 27	12 4	3 23	
Paris	5 23	8	11 50	2 27	5 10	

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

STATIONS	Direct. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		6 10	8 40	12 07	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 55
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 01
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25	
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32	
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39	
Saumur (a.)	3 29	7 46	9 33	12 34	4 20	6 59	10 24
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7	10 30
Varennes		8 20	9 48	12 51	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48
Paris	10 39		3 06	8	7 23	4 01	5 07

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Direct. mixte soir
Paris	8 45	9 44	11 25	12 45	1 30	9 10	12 20
Tours	1 23	5 1	7 15	11 30	3 43	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	12 08	3 28	6 08	9 32
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 43	10 11
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 23
Saumur (a.)	2 57	6 45	9 04	1 04	4 04	7 06	10 36
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	4 11	7 12	10 42
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 25	
St-Clément		7 13	9 33	1 31		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38	4 27	7 39	
La Ménitré	3 28	7 39	9 52	1 48	4 34	7 46	11 13
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 59	8 31	11 53
Nantes	5 58		1 51	5 39	6 39		

**SAUMUR — LA FLÈCHE**

STATIONS	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20	3 15
Vivry	5 43	1 37	7 33	3 28
Longué	5 56	1 58	7 48	3 41
Jumelles	6 08	2 20	8 01	3 54
Baugé	6 23	2 46	8 19	4 08
Clefs	6 40	3 14	8 38	4 25
La Flèche	6 54	3 32	8 52	4 39

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation